

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

ADRESSE : 518, rue Maple

AVIS public est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

**QUE** le propriétaire du bâtiment situé au 518, rue Maple, lot 4 867 906 du cadastre du Québec, a présenté à la Ville de Sutton une demande afin d'obtenir, en vertu du *Règlement relatif la démolition d'immeubles* numéro 261, l'autorisation de démolir le bâtiment situé à l'adresse concernée.



**QUE** toute personne qui veut s'opposer à cette démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, **soit le ou avant le 8 août 2022**, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville de Sutton, à savoir Me Jonathan Fortin, en déposant auprès de lui, à l'Hôtel de Ville situé au 11, rue Principale Sud à Sutton, son opposition écrite motivée ou par courriel au [dir.greffe@sutton.ca](mailto:dir.greffe@sutton.ca).

**QU'UNE** séance du comité de démolition aura lieu le 10 août à 13h15 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Sutton, sis au 11, rue Principale Sud.

**Donné** à Sutton, ce 29<sup>e</sup> jour de **juillet** de l'an 2022.

Me Jonathan Fortin, LL.B.  
Directeur général adjoint |  
Greffier et directeur des affaires juridiques